

## Communiqué de presse

Pour publication immédiate  
Le 27 mai 2009

### **Demande de financement de la Coalition nationale sur les sentiers maintenant disponible en ligne**

**Toronto, Ontario** – Le Conseil canadien des distributeurs de véhicules hors route (CVHR), un membre de la Coalition nationale sur les sentiers (CNS), désire informer les groupes de sentiers du Canada que le formulaire de demande et les directives pour accéder à l'investissement de 25 millions de dollars du gouvernement du Canada dans les sentiers récréatifs sont maintenant disponibles sur le site Web de la Coalition nationale sur les sentiers [www.cns-canada.ca](http://www.cns-canada.ca) ou [www.ntc-canada.ca](http://www.ntc-canada.ca).

« La nouvelle infrastructure fournit un lieu sûr pour une variété d'utilisateurs de sentiers et crée des occasions de développement économique local, particulièrement dans les régions rurales et nordiques du Canada, a affirmé Bob Ramsay, président du CVHR. La CNS est d'avis que les utilisateurs de sentiers peuvent accomplir beaucoup plus en travaillant en collaboration et a annoncé que le financement fédéral de 25 millions de dollars augmentera considérablement le niveau de construction des sentiers au cours de la prochaine année. »

L'utilisation responsable des véhicules hors route (VHR) présente un très grand intérêt pour le CVHR, ses fabricants membres tels que Arctic Cat, BRP (Can-Am), Honda, Kawasaki, KTM, Polaris, Suzuki, Yamaha, leurs distributeurs, ainsi que les fédérations sans but lucratif de conducteurs de motocyclettes hors route et de VTT qui se sont développées à travers le pays.

Le CVHR travaille étroitement avec le Conseil canadien du quad (CCQ), la Confédération motocycliste du Canada (CMC) et les fédérations provinciales de conducteurs de VTT et de motocyclettes hors route pour développer et promouvoir les valeurs fondamentales par des initiatives qui offrent des solutions aux questions concernant le respect des propriétés privées, les pratiques environnementales responsables, ainsi que la formation et la sécurité du conducteur.

« Notre vision, et celle de nos fédérations et de nos clubs de conducteurs, porte sur un réseau de sentiers inter-reliés et à utilisation multiple développé en partenariat avec tous les intervenants, a ajouté M. Ramsay. La santé et la condition physique ayant une grande priorité pour la plupart des familles et pour le système de soins de santé au Canada, nous croyons qu'il s'agit d'une excellente occasion pour tous de prouver que l'utilisation des sentiers, que ce soit par une

utilisation récréative motorisée ou non motorisée, est non seulement agréable mais contribue au bien-être de la personne et de la famille. »

Le Conseil canadien des distributeurs de véhicules hors route (CVHR), fondé à l'origine en 1984, est l'association commerciale nationale à but non lucratif qui représente les intérêts responsables des fabricants et des distributeurs de véhicules tout terrain et de motocyclettes hors route au Canada. Au total, plus de trois millions de Canadiens utilisent un VTT ou une motocyclette hors route chaque année sur une base régulière. Renseignez-vous en visitant : [www.cvhr.ca](http://www.cvhr.ca).

-30-

Personne-ressource :

Jo-Anne Farquhar

Directrice des Communications et des affaires publiques

Conseil canadien des distributeurs de véhicules hors route (CVHR)

Sans frais : 1-877-470-2288

Toronto : 416-491-4439

Courriel : [jfarquhar@cvhr.ca](mailto:jfarquhar@cvhr.ca)